



Conseil des droits de l'homme

47e session du Groupe de travail sur l'Examen périodique universel

Brunéi Darussalam

Genève, 8 novembre 2024

Déclaration de la Suisse

Monsieur le Vice-Président,

La Suisse remercie la délégation du Brunéi Darussalam pour sa présentation et lui adresse les recommandations suivantes :

1. Réviser sa loi sur la citoyenneté afin de supprimer les dispositions discriminatoires qui privent des groupes ethniques spécifiques de l'accès à la citoyenneté.
2. Réviser la modification du Code pénal du 3 avril 2019, afin qu'elle soit conforme aux standards internationaux des droits de l'homme.
3. Ratifier la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants.
4. Ratifier le Pacte international relatif aux droits civils et politiques.

Je vous remercie.